LIGUE CONTRE LA VIOLENCE ROUTIERE

10-07-2014

Juin	Dans le mois		Pendant les	
			12 derniers mois	
	Mortalité	Variation	Mortalité	Variation
		en %		en %
Juin 2014	304	+3,8%	3380	+0,2%
Juin 2013	293	-9%	3373	-10%
Juin 2012	322	-4,2%	3748	-8,9%
Juin 2011	336	+2,1%	4116	+1,3%
Juin 2010	329	-18,2%	4064	-4,9%
Juin 2009	403	+31,7%	4274	-4,5%
Juin 2008	406	-20,5-%	4477	-6,4%

Quatre mois consécutifs de hausse du nombre de tués sur les routes : +28% en mars, +8% en avril, +15% en mai et + 3,8 % en juin, tel est le bilan de l'insécurité routière.

En novembre 2013, les experts en accidentologie du CNSR (Conseil national de la sécurité routière), ceux dont la qualité des travaux est reconnue par la communauté scientifique, proposaient d'abaisser la vitesse maximale autorisée de 10 km/h sur les routes bidirectionnelles (sans séparateur médian). Aux dires de ces experts, cette mesure aurait permis de sauver 400 vies par an.

En juin 2014 le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, s'est rangé ouvertement du côté des démagogues défavorables aux mesures visant à réduire les vitesses et qui propagent des informations erronées, voire mensongères. Sous couvert de pédagogie (sic) et dans l'attente d'une acceptabilité totale, il a proposé une expérimentation irréaliste et de ce fait enterré cette mesure que l'on sait efficace. Dans son communiqué de presse du 9 juillet il annonce « des contrôles afin d'inciter les usagers de la route à rester vigilants ».

Devant une telle dégradation de la sécurité routière, on attend d'un gouvernement responsable non pas de la gesticulation oratoire, mais de vraies mesures courageuses qui permettent d'inverser la courbe dans le bon sens.



